



Commune de La Rochette

Photo récente

à coller SVP

Cadre réservé au ClubAdo

ClubAdo Année 2023/24

Dossier Inscription

➤ JEUNE

Nom : Prénom : Sexe : F M

Né(e) le : à Département : Pays :

N° de portable du jeune :

Etablissement scolaire fréquenté : à Classe :

Résidence :

Adresse :

.....

Envoi des informations jeunesse par mail et SMS :

Dans le cadre des activités jeunesse, des SMS sont envoyés aux jeunes. Certaines de ces informations sont envoyées en copie à l'un des parents. Merci de nous dire à quel parent les envoyer en priorité (cocher l'un des 2 svp) :

Mère

Père

Adresse mail :@.....

Tel portable :

➤ RESPONSABLES LEGAUX

Situation familiale :

Mariés

Divorcés

Séparés

Union libre

Célibataire

Veuf (ve)

➤ **MERE :**

Nom : Prénom :

Tel domicile : Tel portable : Professionnel :

➤ **PERE :**

Nom : Prénom :

Tel domicile : Tel portable : Professionnel :



Commune de La Rochette



➤ RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

- Préciser si votre enfant porte des lunettes, lentilles, prothèses auditives, prothèses dentaires... ..
- A-t-il des contre indications à la pratique de certaines activités ?
- Votre enfant a-t-il d'autres difficultés de santé ? si oui lesquelles ? (Précisez les précautions à suivre)
- Votre enfant a-t-il des allergies ? Si allergies ou problèmes de santé, merci de prendre contact avec la direction pour établir un PAI.

	Oui	Non	Précisez les causes et la conduite à tenir
Asthme			
Alimentaire			
Médicamenteuse			
Autres			

- **Votre enfant a – t – il un dossier MDPH ?** Oui non

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements fournis sur cette fiche et autorise le cas échéant toutes mesures rendues nécessaires par l'état du jeune (anesthésie, intervention chirurgicale, traitement médical, hospitalisation)

Date : _____ **Signature :** _____

➤ AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE SI BESOIN

Nom et prénom	N° de téléphone	Lien avec le jeune	Autorisé à venir récupérer le jeune (case à cocher)

➤ AUTORISATIONS

Je soussigné(e), responsable légal du jeune, autorise (merci d'entourer les réponses souhaitées) :

- Mon enfant à partir seul après les activités en journée (avant 20h)..... : oui non
- Mon enfant à partir seul après les activités en soirée (après 20h)..... : oui non
- La prise de photos/vidéos et publication sur les réseaux sociaux du ClubAdo et de la ville (site mairie, Instagram, Facebook, Snapchat), magazine de la ville : oui non